



# PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE Niveau 1

## PUBLIC

Toute personne souhaitant ou ayant la nécessité d'acquérir la capacité à mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

## OBJECTIFS

Protéger la victime, alerter les secours d'urgence, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

## DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés. Chaque partie est séquencée et alternée entre théorie et pratique afin d'effectuer une formation continue.

Ouverture session à partir de 5 participants minimum, maximum 10 personnes

## PROGRAMME DU STAGE

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- Prévention des accidents de la vie courante
- La protection, l'alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies
- Brûlures
- Traumatismes
- Malaises
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

Validation : cette aptitude à secourir est sanctionnée par un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile conforme à l'arrêté du 24 juillet 2007 du ministère de l'intérieur en application de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile

**DURÉE :** 12 heures **PRIX :** nous consulter